



VILLEPINTE ! LE MOULIN DES INTERVENANTS EXTERIEURS !!

Ce lundi 14 janvier 2019, mes cher(e)s collègues si vous faisiez la même chose que certains intervenants, ce serait la vie de château et l'anarchie dans la détention !!!

Outre le fait d'arriver en retard prétextant des excuses au rabais, gênant la détention dans les mouvements, l'intervenant de l'activité de CROSSFIT n'a eu qu'une envie c'est de partir en laissant les détenus seuls au sein de la salle de sport !!!

Voyant cela, notre collègue du PCC en avise son supérieur qui demande à l'agent mouvement de procéder à une palpation et au retour des détenus en détention.

L'affaire aurait été presque risible, mais par la suite on apprend que l'un des détenus était en possession d'une clé, remis par l'intervenant en lui demandant de la restituer aux moniteurs de sport !!!

Pourquoi un intervenant extérieur se retrouve avec une clé administrative ? Qui lui a donné ?

Coup de chance au vu des profils qui se rendent à l'activité CROSSFIT....

Le **bureau local FO** demande à ce que les intervenants soient présents avant l'arrivée et après le départ des détenus au sein de l'établissement.

Le **bureau local FO** demande que les intervenants ayant un retard conséquent ne puissent dispenser leur activité.

Le **bureau local FO** demande plus de rigueur et un rappel de la règle pour cette faute.

Le **bureau local FO** remercie le professionnalisme des collègues présents.

Le 17 janvier 2018